

HIVER 2020

WEEK-END EN DEVOLUY SECRET

Séjour en étoile à raquette en hôtel**
2 jours / 1 nuits / 2 jours de randonnée



Le Dévoluy ressemble aux célèbres Dolomites ! Ce territoire sauvage et authentique en forme de haut plateau est encerclé de belles falaises calcaires qui l'ont maintenu isolé et parfois oublié des hommes et du développement. Autrefois quelques passages et cols étroits en permettaient l'accès et aujourd'hui, si la région est connue par sa station de ski, ses villages restent encore un peu « loin de tout » ! Porte d'entrée nord du massif du Dévoluy, le village de Saint-Didier est situé à 12 km de la Route Napoléon et à 10 km des stations de Superdévoluy et La Joue du Loup. Le village de Saint-Didier est fier de Mère-église, l'une des plus anciennes chapelles des Hautes-Alpes datant du XI^{ème} siècle et construite par les moines clusiens témoins de l'implantation de la vie monacale en milieu montagnard. (www.ledevoluy.com)

Nos points forts.

- *Un hôtel*** confortable et accueillant proposant piscine et spa*
- *Cuisine de terroir à base de produits locaux*
- *La découverte d'un territoire aux particularités géologiques uniques*

DESTINATIONS QUEYRAS
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE
Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 1

Le samedi : RDV avec votre accompagnateur à **10 h 30 à l'hôtel*** « La Neyrette » à Saint-Didier en Dévoluy.**

Présentation du séjour, distribution du matériel et du pique-nique puis départ en randonnée.

La Crête de Baumes (1 720 m)

Belle première journée de mise en jambes en parcourant la forêt et les clairières de Boucherac. Traversée panoramique des crêtes des Baumes (1 720 m) pour bénéficier des vues sur les vallées et sommets du Dévoluy et le pic de Bure.

Temps de marche : 4 h 30

Dénivelés : M et D : 400 m

Jour 2

Le mont Chauvet (2 062 m)

Du col de Festre (1 442 m) belle remontée du vallon de Fontaines Froides pour atteindre le col de Darne (1 933 m). Une belle progression sur la crête nous conduit au sommet de Chauvet pour un panorama exceptionnel sur les pics du Dévoluy.

Temps de marche : 5 h 30

Dénivelés : M et D : 620 m

Fin du séjour le vendredi vers 14 h 30 en fin de randonnée

AVERTISSEMENT

Le niveau du groupe, les conditions météo ou l'évolution du manteau neigeux peuvent modifier les randonnées initialement prévues. **Votre accompagnateur reste le seul juge du programme qu'il peut modifier en raison d'impératifs de sécurité.**

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

RDV avec votre accompagnateur à **10 h 30 à l'hôtel*** « La Neyrette » à Saint-Didier en Dévoluy.**

Présentation du séjour, distribution du matériel et du pique-nique puis départ en randonnée.

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, merci de prévenir l'hôtel au 04 92 58 81 17 ou Destinations Queyras au 06 74 38 89 59

Si vous arrivez en train

Arrivée en gare de Veynes, sur la ligne de Gap / Briançon.

Informations et horaires : <https://www.oui.sncf/>

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : Ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Veynes
- Train de jour : Ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Veynes (ligne vers Briançon). Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

De la gare au lieu de RDV

Option comprise dans le tarif, sur réservation

Votre accompagnateur ou un responsable de l'agence vous accueille en gare à 9 h 30 pour le transfert sur le lieu de rendez-vous.

Attention, pour organiser ce transport vous avez l'obligation de nous réserver votre transfert au moins une semaine avant la date du séjour.

Accès en voiture du sud

De Marseille, autoroute A51 jusqu'à Sisteron et direction Grenoble par la RN75, puis la D994 De Grenoble, par le col de Lus-la-Croix-Haute

De Valence par le col de Cabre

N'hésitez pas à visualiser votre itinéraire sur www.viamichelin.fr

PETITS CONSEILS PRATIQUES

Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains itinéraires qui leurs sont indiqués ne sont pas praticables en hiver !

Quel que soit l'itinéraire que vous empruntez l'hiver pour arriver dans les Hautes Alpes, vous devrez prévoir des équipements spéciaux (pneus neige ou chaînes à disposition). Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Si vous roulez avec un véhicule diesel, nous vous conseillons d'effectuer votre plein avec du carburant « grand froid ». Le diesel des stations-services éloignées des montagnes est rarement adapté pour supporter les températures froides des nuits en altitude !

Parking :

Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking de l'hôtel durant le séjour

Taxi

Dévoluy Taxi au 04 92 58 80 46 ou 04 92 58 89 51

Taxi de l'Obiou au 06 64 12 17 72 ou 06 87 10 91 69

DISPERSION

Fin du séjour le dimanche vers 15 h en fin de randonnée.

Pour les participants venus en train, transfert en gare de Veynes avec votre accompagnateur pour 16 h.

Pour info, correspondances avec les lignes suivants :

- Ligne Paris / Lyon via Valence-Ville ou Valence TGV

- Ligne Paris / Lyon via Grenoble
- Ligne Marseille / Aix-en-Provence via Gap
- Ligne Grenoble
- Ligne Valence -Ville / Valence TGV

Certains de ces trains circulent périodiquement, il est impératif de vérifier vos horaires de retour auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf).

NIVEAU

2 à 3 chaussures

Aucune expérience de l'activité n'est nécessaire pour participer à ce séjour. Itinéraire vallonné de 10 à 15 km ou itinéraire de montagne avec dénivelés de 400 à 600 m en montée et/ou descente. Pas de difficultés techniques particulières. 4 à 5 heures de marche environ avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique-nique, vêtement chaud, thermos...). L'esprit découverte est favorisé par rapport à l'aspect sportif. Les terrains abordés restent à la portée de tous et votre accompagnateur est là pour vous faire découvrir en douceur les plaisirs de la balade à raquette.

Si vous êtes en forme et que vous pratiquez la randonnée ou une autre activité sportive ou de loisir vous pouvez participer sans soucis à ce séjour.

HEBERGEMENT

En chambre de 2 en hôtel***

L'hôtel « la Neyrette » est situé à 1 050 m dans un cadre exceptionnel en lisière de forêt et au bord d'un petit lac. Il dispose de 12 chambres confortables avec douche ou bain, télévision, téléphone et d'un parking privé. Depuis peu, un espace détente est à votre disposition avec : piscine chauffée, spa, sauna.

Restaurant

Une table à l'ambiance familiale... Vous y dégusterez la cuisine du terroir à base de produits locaux, tourtons aux pommes de terre, oreille d'âne, filets de truites fumés par nos soins, agneaux du pays, truites aux morilles à la crème...

TRANSFERTS INTERNES

Minibus 8 personnes

Nous pouvons vous solliciter pour l'utilisation de votre véhicule personnel si le groupe dépasse 8 personnes. Un défraiement kilométrique vous sera alors proposé.

GROUPE

Départ assuré à partir de 5 personnes. Limité à 12 participants

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'État qualifié raquettes

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques, organisation d'un secours...
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- Être disponible et à votre écoute.

Sécurité

Les grands massifs alpins sont très mal desservis par la téléphonie mobile et comportent des zones d'ombre imprévisibles. Pour vous assurer une sécurité maximum, les professionnels de Destinations Queyras sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.

MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons des raquettes à plaque TSL ainsi que les bâtons télescopiques 2 brins. Selon votre taille et votre poids, vous serez équipés d'un matériel adapté : raquettes petit tamis pour les moins de 55 kg et raquettes grand tamis si vous pesez plus de 80 à 85 kg (il ne faut pas oublier les quelques kilos du poids du sac !).

Le Dévoluy est un massif alpin qui nécessite de s'équiper du matériel de sécurité lorsque l'on pratique le ski de randonnée ou la raquette. Pour votre sécurité, nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) que vous porterez sur vous, accompagné d'une petite pelle à neige et d'une sonde que vous devrez loger dans votre sac à dos.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste chaude en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, surtout en hiver car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses.

Éviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chaud et encombrant.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner

- 1 bonnet
- 1 paire de gants chauds (prévoir 1 paire de rechange)
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon adapté à la marche (pantalon type « jean » interdit car il gèle lorsqu'il est humide !)
- 1 surpantalon imperméable et respirant (type gore-tex ou équivalent)
- 1 caleçon chaud (il également être utilisé pour la soirée en refuge)
- 2 à 3 paires de chaussettes de randonnée, hautes et chaudes et adaptées à la marche

Le matériel indispensable

- **1 sac à dos de 30/35 litres** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram (Proscrire absolument les bottes et après-skis qui ne sont pas adaptées aux raquettes)
- 1 paire de guêtres hautes qui couvrent bien vos chaussures et le bas de la jambe
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité
- 1 thermos pour une boisson chaude obligatoire en hiver
- 1 petite boîte plastique hermétique, gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques
- des vivres de course de votre préférence (nous vous en donnons également en complément)

- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confié à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie (facultatif) papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire et écran labial

Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- Votre maillot de bain

Pharmacie personnelle (votre guide à également une pharmacie collective)

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

Du samedi matin au dimanche vers 15 h à l'hôtel – 16 h en gare
2 jours, 1 nuit, 2 jours de raquette.

Nuits en chambre de 2 : 265€ / personne

	DATE DÉPART		DATE DE FIN
Du	11/01/2020	au	12/01/2020
Du	18/01/2020	au	19/01/2020
Du	25/01/2020	au	26/01/2020
Du	01/02/2020	au	02/02/2020
Du	08/02/2020	au	09/02/2020
Du	15/02/2020	au	16/02/2020
Du	22/02/2020	au	23/02/2020
Du	29/02/2020	au	01/03/2020
Du	07/03/2020	au	08/03/2020

Supplément *single* en fonction des disponibilités : + 30 €

LE PRIX COMPREND

- La ½ pension en hôtel en chambre de 2
- Les pique-niques de midi
- L'encadrement des randonnées par un professionnel de la montagne diplômé d'État
- La fourniture de l'équipement de sécurité, des raquettes et des bâtons
- Les transferts nécessaires au programme des randonnées
- Les transferts de la gare de Veynes à l'hôtel et retour en gare

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les assurances annulation et rapatriement
- Les boissons et le vin pendant les repas

POUR EN SAVOIR PLUS

LE DEVOLUY (source : www.ledevoluy.com)

Dans le département des Hautes-Alpes, au sud-ouest du Vercors, le Dévoluy est un mélange d'Alpes du Nord et d'Alpes du Sud !

Le Dévoluy doit son nom à un vieux mot français "dévaler", la pierre qui dévale. Le terrain est calcaire, l'eau de pluie combinée aux acides des plantes délite ces plaques de calcaire souterraines qui créent ces fameux « chourums » les curiosités du massif. Avec la rotation de la terre, ces plaques remontent sans cesse en surface. Le plus grand pierrier (ébouli) d'Europe se trouve dans le Dévoluy au pied du pic de Bure.

Le Dévoluy est un territoire agricole, principalement d'élevage. Plus de 25 000 brebis pâturent et façonnent depuis des générations le paysage. De race Mérinos d'Arles, les agneaux sont allaités par leur mère au minimum deux mois. Un agneau jeune présente une viande claire, douce en goût et d'une tendreté exceptionnelle. Un certain nombre d'éleveurs ont choisi le Label Rouge pour leur exploitation. L'agneau du Dévoluy est sous l'appellation "Agneau de Sisteron" et associé à un Label Rouge, garant d'une qualité gustative supérieure.

Porte d'entrée nord du massif du Dévoluy, le village de Saint-Didier est situé à 12 km de la Route Napoléon et à 10 km des stations de Superdévoluy et La Joue du Loup. Le village est fier de Mère-Église, l'une des plus anciennes chapelles des Hautes-Alpes datant du XI^{ème} siècle. Construite par les moines clusiens et témoin de l'implantation de la vie monacale en milieu montagnard.

LE PIC DE BURE

Il culmine à 2 709 m et possède un observatoire qui capte les ondes radio. Là se dressent six immenses « tournesols de métal » sortis tout droit d'un film de science-fiction. Ces cinq antennes de quinze mètres de diamètre appartiennent à l'observatoire du pic de Bure, édifié par l'IRAM (Institut de Radio Astronomie Millimétrique) en 1977 est opérationnel depuis 1981 (L'observatoire ne se visite pas).

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Au départ d'un hébergement accueillant et confortable, vous pourrez découvrir chaque jour les trésors naturels et humains du Dévoluy. Paysages somptueux, observation éventuelle de chamois ou d'oiseaux de montagne, visites de villages et de hameaux, mais également animations en soirées vous apporteront un grand moment de détente et de convivialité. Un séjour d'une grande diversité, pour se ressourcer dans une région préservée du tourisme de masse. Une semaine garantie sans stress !

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3337OT

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z